



Ecole Primaire «Tordo »  
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens  
Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)  
Privilégier les courriers électroniques : [ecole.0061563S@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061563S@ac-nice.fr)  
ou [herve.andrio@ac-nice.fr](mailto:herve.andrio@ac-nice.fr)

Site à votre disposition : Ecole Primaire Tordo

## ELEMENTAIRE

Tourrette- Levens le 6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

sera en CLASSE DE : CM2 / ELEM 14

ENSEIGNANT(E) : Caroline GAZZANO

Communication avec la classe : (plateforme)

*L'enseignant(e) donnera les instructions de connexion à la rentrée.*

*J'autorise l'enseignant(e) à utiliser les adresses mails communiquées par la famille pour la correspondance (famille/ école).*

*Notre classe partira en classe transplantée dans l'année. Le montant sera d'environ 150€, je vous préciserai cela lors de la réunion de rentrée.*

**Rentrée scolaire : le lundi 2 septembre de 8h20**  
**Lieu de rentrée : côté cantine**

**Réunion de rentrée pour les parents : mardi 17 septembre à 17h30**

*Recette pour de bonnes vacances !*

- 1 bonne dose de repos
- Plusieurs kilos de jeux de plein air, baignades, promenades, visites...
- Quelques louches de temps calme et de jeux de société
- Plusieurs cuillères de lecture et de révisions
- 1 zeste d'écrans

*Mélanger tout cela un peu tous les jours  
et vous passerez d'excellentes vacances et serez prêts pour le CM2!*

**MATERIEL (avec le nom et prénom de l'élève dessus)**

**Classe CM2B (ELEM 14) Mme GAZZANO**

**Ecole Primaire TORDO**

**Liste des fournitures : Année scolaire 2024/2025**

***Les éléments suivants peuvent être réutilisés d'une année sur l'autre !***

**- 1 trousse avec :**

- 4 stylos (bleu, vert, rouge, noir) : stylos effaçables bienvenus,
  - 2 crayons gris (HB),
  - 2 surligneurs (type *stabilo*)
  - 1 taille crayon avec réservoir,
  - 1 gomme blanche,
  - 1 paire de ciseaux,
  - 1 bâton de colle,
- 
- 1 étui de feutres à pointe moyenne,
  - 1 étui de crayons de couleurs,
  - 1 règle plate graduée en plastique dur (30 cm), 1 équerre et 1 compas,
  - 1 cahier de brouillon
  - 1 grand classeur **A4 à 4 anneaux**,
  - 1 série de 6 intercalaires (en carton afin de pouvoir facilement écrire le nom des disciplines),
  - 1 trieur 6 intercalaires
  - 1 agenda,
  - 1 pochette à rabats et élastiques.
  - 2 porte vues 60 pages (120 vues)
  - 1 dictionnaire traditionnel, **(celui des années précédentes)**
  - 1 calculatrice
  - 1 gourde et/ou un gobelet (marqué au nom de l'enfant)
  - 1 petit chiffon en tissu
  - 1 ramette 500 feuilles blanches 80g 21X 29,7 cm

**Réserve dans une autre trousse : (marqués au nom de l'enfant)**

- 3 autres bâtons de colle
- Stylos et recharges
- Gomme, crayons gris...

**Ce qui sera fourni par l'école :**

- les cahiers
- l'ardoise et ses crayons
- les feuilles à carreaux
- les livres et manuels

**A la maison :**

- petites étiquettes pour marquer le matériel et film pour recouvrir les livres (qui seront distribués pendant l'année et sur lesquels il ne faudra pas mettre d'étiquettes).

**Les élèves devront marquer tout leur matériel et mettre des étiquettes sur tous les cahiers fournis à la rentrée.**

**Aidez-les à vérifier régulièrement le contenu de leur trousse, ainsi qu'à renouveler ce qui manque si nécessaire.**

Quelques informations et rappels:

HORAIRES DE L'ECOLE
---------------------

	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie	<b>ECOLE</b>	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie *
Ecole <b>Lundi</b> <b>Mardi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
<b>Péri- scolaire</b> <b>Mercredi</b>	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole <b>Jeudi</b> <b>Vendredi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

### RECOMMANDATIONS

**Les programmes sont nationaux et obligatoires** pour tous les professeurs et tous les élèves.

Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans

-Le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).

-Le cycle 3, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.

#### Les apprentissages à l'école élémentaire

La maîtrise de la langue française et des premiers éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires de l'école élémentaire pour permettre aux élèves d'accéder aux outils fondamentaux de la connaissance.

Dès le CP, les élèves découvrent l'apprentissage d'une langue vivante (étrangère ou régionale). Au cycle 2, le programme prévoit des enseignements pour questionner le monde, des enseignements artistiques (arts plastiques et éducation musicale), une éducation physique et sportive et un enseignement moral et civique.

Au cycle 3, les élèves consolident leurs apprentissages dans ces domaines, découvrent les sciences et la technologie, l'histoire et la géographie, l'histoire des arts.

L'école prend en compte **la pluralité et la diversité des aptitudes de chaque élève**. À côté du raisonnement et de la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité, les capacités motrices et l'imagination créatrice sont développées.

### **Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

**Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.** De l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves acquièrent progressivement les compétences et les connaissances nécessaires à la maîtrise de ce socle commun.

### **Les évaluations**

**Elles permettent d'apprécier la progression de chaque élève par rapport aux objectifs définis dans les programmes.** À partir de ce constat, les enseignants apportent une aide aux élèves qui en ont besoin.

### **Les dispositifs d'accompagnement**

**Ils complètent les enseignements obligatoires à l'école élémentaire.** Les écoliers peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires, de stages de remise à niveau pour les élèves de CE1, de CM1 et de CM2 et de l'accompagnement éducatif dans les écoles de l'éducation prioritaire. Ces dispositifs favorisent la réussite scolaire de tous.

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignant(e) :

Mme GAZZANO

Le directeur,

M ANDRIO